

UVCW TV: Démocratie participative et bonnes pratiques communales

Lors de cette Assemblée générale, le partage de bonnes pratiques locales en matière de participation citoyenne était mis en exergue au travers d'un débat et de la diffusion de vidéos choisies sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.youtube.com/uvcwv). Car, depuis toujours, l'UVCW s'emploie à favoriser les initiatives locales intéressantes et le partage de bonnes pratiques. Ce fut encore le cas cette fois, avec des thèmes porteurs d'espoir, résolument tournés vers l'avenir.



ALAIN DEPRET
Secrétaire de rédaction

CHARLEROI : SERVICE « RELATIONS AUX CITOYENS » ET CONSEILS DE PARTICIPATION

Afin de renforcer sa vocation métropolitaine, la Ville de Charleroi s'est aujourd'hui dotée d'un plan urbanistique nommé Charleroi District créatif. Pour donner à ce portefeuille de grands projets l'aspect citoyen qu'il mérite, un service « Relations aux Citoyens » y a été créé depuis juin 2010. Il est le résultat de la fusion de plusieurs anciens services dédiés au travail de quartier.

Sa vocation principale est d'organiser une écoute de qualité envers les habitants de l'entité, pour recueillir des demandes relatives à des difficultés rencontrées au quotidien, mais aussi pour accueillir des propositions de projets concernant l'amélioration de la qualité de vie et, ainsi, répondre de manière efficace aux souhaits légitimes des habitants des 55 quartiers. Premièrement, une mise à disposition d'un numéro d'appel téléphonique gratuit garantit un accès aisé au service. L'équipe administrative enregistre quotidiennement les doléances des citoyens et en assure le suivi. Celles-ci sont alors orientées vers les services compétents, ou traitées directement sur le terrain par les éco-cantonniers du service.

Mais les actions sur le terrain sont aussi nombreuses : réunions de quartier et médiation, via notamment la constitution d'un réseau de personnes-relais. Par leur présence quotidienne sur le terrain, ces personnes-relais, citoyens volontaires, sont ainsi attentifs aux préoccupations des habitants. Enfin, pour donner à tout cela une réelle consistance, le service dispose également d'un baromètre sous forme de cartes analytiques. Ce "Baromètre des Quartiers" est constitué d'indicateurs très variés, tels que la démographie, l'aide sociale au sens large, le chômage ou le logement.

En outre, le collège communal carolo a approuvé en 2013 la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne



inédit sous forme de conseils de participation. Il s'agit d'un dispositif favorisant la participation des habitants à la vie locale, les associant aux projets de la commune, leur permettant de faire des propositions et d'élaborer des projets d'intérêt collectif, en partenariat avec l'administration et les mandataires politiques. À l'heure actuelle, trois conseils de participation ont vu le jour dans les districts Nord, Centre et Est. Il est prévu d'en installer deux autres dans les districts Sud et Ouest.



Afin d'associer l'ensemble de représentativités locales au dispositif, la ville a instauré une procédure de sélection des citoyens candidats parmi six catégories : les habitants, les comités de quartier, les commerçants et professions libérales, les écoles, les centres culturels et la vie associative. Les conseillers sont donc désignés publiquement par tirage au sort lors d'une séance prévue à cet effet.

Afin d'en améliorer le processus, une évaluation externe a été réalisée par l'ULg lors de la première année de fonctionnement. Suite aux recommandations formulées dans ce rapport universitaire, la méthodologie a été affinée. C'est ainsi qu'une charte de fonctionnement co-construite par l'administration et les conseillers a été approuvée par le collège communal et signée par l'ensemble des conseillers. Elle précise les missions et les rôles de chacun, le cadre de référence ainsi que les règles déontologiques.

Serge Beghin, Échevin des aînés, des quartiers et de la participation, de la vie associative et de la politique des grandes villes, et Franco Gizzi, Chef de projet du Plan de cohésion sociale :

« Changer son identité territoriale et élargir son esprit »



Serge Beghin, Échevin

Franco Gizzi, Chef de projet

Monsieur l'Échevin, quel est votre avis sur le devenir de la démocratie en Wallonie ?

Serge Beghin : Il est clair que la démocratie est appelée à intégrer toujours davantage la participation citoyenne. Le citoyen doit s'investir, mais il doit aussi être investi. Quant à nous, politiques, nous devons prendre en compte les souhaits des citoyens et travailler pour eux, avec eux. N'oublions pas que les politiques sont, eux aussi, des citoyens qui représentent leurs congénères.

Et vous, Monsieur Gizzi ?

Franco Gizzi : Notre société est en perpétuelle mutation et, si l'on ne s'y adapte pas, on perd le fil. Il faut donc continuer à réfléchir au niveau du politique, de l'administration, mais aussi du citoyen. Si cela peut se faire en harmonie avec chaque partie, ce n'est que bénéfique. La participation passe par la reconstruction, par la concertation, par l'innovation sociale. De toute façon, l'évolution prendra sa marche, avec ou sans nous. Donc, autant saisir les initiatives et leur donner l'impulsion nécessaire afin de les faire partager par le plus grand nombre.

Quelle est, dès lors, la philosophie générale de votre ville à l'égard de la participation citoyenne ?

Serge Beghin : La participation citoyenne est née à Charleroi il y a bien longtemps, mais certaines choses ont évolué depuis 2012. Après avoir créé des comités de quartier et des relais

de quartier, nous avons voulu mettre en place des conseils de participation. Il faut dire que Charleroi s'est attelée à la création de cinq districts qui regroupent les 55 anciens quartiers. Par le biais de ces districts, qui comptent chacun \pm 40.000 habitants, nous organisons donc des conseils de participation. Charleroi est la première ville en Wallonie, voire en Belgique, à utiliser ce concept.

Quelle est la recette d'une bonne participation citoyenne ?

Franco Gizzi : La participation citoyenne s'envisage en quatre axes nécessaires. Le premier est la volonté politique. Ensuite, il faut l'impulser et développer une culture de la participation sous différents aspects, propres à chaque commune. En troisième position, viennent le personnel de proximité et les moyens qui en découlent. En quatrième place, il faut aussi garder l'esprit large. Si, en plus, vous parvenez à faire fonctionner tous ces dispositifs ensemble, on peut dire, à mon sens, que vous parvenez à mettre en place une bonne participation citoyenne. Il faut en tous cas tenir compte de deux choses : il faut co-construire et co-évaluer. Si vous arrivez à intégrer ces éléments dans votre dispositif, il y a fort à parier que le citoyen se reconnaisse dans ce que vous mettez en place.

Très concrètement, en quoi consiste un conseil de participation à Charleroi ?

Serge Beghin : C'est un groupe de citoyens qui se réunissent pour élaborer ensemble des projets pour le quartier et pour le district. Ces conseils de participation sont financés par la ville et ils sont à la base de propositions intéressant le politique et l'administration pour valoriser leur quartier. Ce sont des projets concrets. En termes de cohésion sociale, ces projets sont élaborés ensemble, par les citoyens et pour les citoyens, en vue d'améliorer leur cadre de vie.

Franco Gizzi : Ce sont des organes co-construits avec les citoyens, ayant vocation de développer des projets qui leur ressemblent. Nous avons également à disposition un projet participatif qui s'est transformé, au fil des ans, en projet d'initiative citoyenne au travers duquel nous recevons entre 30 et 40 dossiers par an. Les citoyens proposent des projets de création de liens, d'occupation de l'espace public pour leur quartier. Un jury sanctionne ces projets et 13 ont déjà été



réalisés. Depuis 2000, la fête des voisins existe aussi. Elle permet de développer de la participation et de la rencontre entre voisins à plusieurs endroits de la ville, ce qui contribue également à éviter les conflits de voisinage.

Ces conseils demandent une certaine transversalité entre tous les échelons, voire avec le CPAS...

Serge Beghin : Cette transversalité existe réellement entre tous les départements à Charleroi. Elle est essentielle pour mener à bien nos projets. En fait, tous les départements sont concernés par la participation citoyenne. Les conseils de participation fonctionnent sur base de trois composantes : l'administration, le politique et les concitoyens. Ces trois composantes se réunissent en séance plénière trois fois par an. Les commissions se rassemblent et nous rendent visite, elles, régulièrement avec leurs projets sous le bras.

Franco Gizzi : Le Plan de cohésion sociale de la ville a été conçu de manière intelligente, à savoir qu'il concerne autant la commune que le CPAS car il faut toucher tous les axes. En fait, le Plan de cohésion sociale est la colonne vertébrale de tout ce que nous mettons en œuvre. C'est une question de bien-être pour le citoyen. La ville est en train de se reconstruire, de la ville haute à la ville basse. La participation citoyenne est donc une manière pour les citoyens de se réapproprier les nouveaux espaces publics.

D'où est venue l'idée de créer un service « Relations aux citoyens » ?

Franco Gizzi : Il faut remonter à l'époque qui a suivi la fusion des communes. Les autorités communales ont alors vite pris conscience qu'il fallait développer des dispositifs pour maintenir le lien entre les citoyens. C'est à ce moment que la culture de la participation citoyenne s'est développée. À cette époque d'ailleurs, les autorités communales rencontraient une fois par mois les citoyens. Mais ceux-ci en profitaient souvent pour tenter de régler leurs problèmes individuels. Sur base de cette expérience, nous avons donc voulu privilégier les demandes collectives et le service « Relations aux citoyens » s'est créé petit à petit.

Vous avez, de plus, une manière très analytique d'aborder votre travail de quartier...

Franco Gizzi : En effet. L'important est de pouvoir collationner toutes les données qui arrivent via le numéro vert ou via les différents dispositifs mis en place. Quand un comité de quartier souhaite se constituer, se donner une forme juridique ou officialiser sa démarche, nous collationnons les informations, nous identifions toutes ces forces vives et nous repérons de manière cartographique la participation existante. Nous pouvons ainsi donner les impulsions là où il en manque. De plus, nous pouvons nous appuyer sur un dispositif que nous avons mis au point au sein du CPAS, l'observatoire local, qui mène des statistiques en vue de mettre en place le Plan de lutte contre la pauvreté que le Gouvernement s'apprête à lancer. Grâce à ces données, nous anticipons, en quelque sorte, cette mise en place.

Aujourd'hui, Charleroi réfléchit en termes de districts, eux-mêmes divisés en quartiers. Vous devez donc penser dans ce schéma aussi pour que la participation citoyenne fonctionne ?

Franco Gizzi : À partir du moment où l'on garde tous les dispositifs d'une dimension locale et collective, les conseils de participation peuvent se développer rapidement. L'on pourrait se demander pourquoi un citoyen de Couillet s'intéresse aux problèmes d'un citoyen de Marcinelle ? C'est aussi cela le concept de grande ville. Il faut donc un peu changer son identité territoriale et élargir son esprit.

Charleroi n'en est pourtant pas à son premier coup d'essai en matière de démocratie participative...

Serge Beghin : Bien avant les conseils de participation, il existait à Charleroi la médiation de quartier, introduite à l'initiative de Monsieur Gizzi dans le cadre du Plan de cohésion sociale. La médiation tente de résoudre les conflits de voisinage. Nous disposons donc déjà de l'information relayée par les relais de quartier. De plus, il y a aussi des comités de quartier, une vingtaine à Charleroi. Ces comités sont indépendants des conseils participatifs et se réunissent aussi sur d'autres projets.

Ces relais de quartier sont-ils désignés par la ville ?

Serge Beghin : Il faut savoir que cette initiative émane des citoyens. Et lorsque les relais sont devenus trop nombreux, Monsieur Gizzi a proposé d'encadrer leur travail par l'élaboration d'une charte, aux travaux de laquelle ils ont participé. Cette charte comprend notamment leurs droits et devoirs. De plus, elle est garante des liens qui existent entre l'administration, les citoyens et les politiques. Nous fonctionnons de la même manière avec les conseils de participation, qui ont, eux, finalisé une charte de la participation citoyenne.

Avez-vous encore des rêves à ce sujet, des améliorations à apporter ?

Serge Beghin : Mon souhait le plus cher est d'inviter encore plus de personnes à s'inscrire dans les conseils de participation, les comités de quartier, de s'impliquer davantage dans la vie associative et culturelle. Les Carolos doivent absolument participer à la vie de leur ville. Mon but est de permettre la rencontre des citoyens entre eux, au travers de tous les outils dont nous disposons, dont ils disposent, pour un mieux-vivre à Charleroi.

Franco Gizzi : Sur autant d'années de fonctionnement, j'ai déjà réalisé pas mal de rêves. À Charleroi, le terrain est désormais propice à la participation. Le seul souci reste que ces projets soient utiles dans le temps. Mon rêve serait donc que la participation soit complètement intégrée dans la réflexion politique générale.

En conclusion, quel serait le message, selon vous, à faire passer à nos lecteurs ?

Franco Gizzi : On ne peut pas obtenir la participation citoyenne uniquement parce que l'on en a envie. Des efforts doivent être faits car c'est une construction quotidienne. On ne peut pas faire de la participation citoyenne sans y mettre les moyens et les dispositifs qui l'accompagnent. Il faut non seulement la volonté de la faire mais il faut aussi développer une culture de la participation qui obligera à alimenter la discussion et à amener tous les acteurs autour de la table. C'est uniquement à ces conditions que la participation partagée et consentie sera appliquée.